

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 7

Artikel: Lo tsenévo : II : lo traizadzo et lo batoradzo
Autor: C.-C.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189676>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

suadés qu'ils avaient affaire à un filou, ils m'enfermèrent dans un réduit infect.

— Et mon pantalon?... Voulez-vous donc me laisser dans cet état?

Le syndic, relevant alors le bas de mon pardessus, dit au domestique de l'auberge : *L'est veré, n'ein a mein ; tè faut lài prêtà ion ddi tins*. Et l'on m'apporta un sale pantalon de coutil bleu, trop court de 20 centimètres au moins. Et tous ne cessaient de faire des rapprochements entre ma situation et l'infâme histoire du *Conteur*. Celle-ci me revenant à l'esprit, je compris tout; elle était la cause de mon malheur.

Deux heures plus tard, le juge de paix arriva, suivi de son greffier. Ce dernier était précisément la personne qui m'avait invité à souper la veille. Tout s'expliqua bientôt, et vous voyez dès lors la grimace de mes bourreaux. Menacés d'un procès, ils s'empressèrent de me payer une large indemnité. Mais, en réalité, quel est le premier coupable, monsieur, si ce n'est vous! Je ne vous le pardonnerai jamais, et, franchement, il m'est impossible de vous saluer; je me borne à signer.

(Suit la signature, dont nous ne donnons que les initiales. H. H.-C.)

Pauvre fille!

Elle passait souvent devant ma fenêtre, portant une boîte à peinture ou un portefeuille à musique, et je pouvais l'examiner tout à mon aise sans être vu. Elle avait vraiment grand air, quand, avec son allure décidée de Jurassienne, elle frappait le sol de son petit pied finement chaussé.

C'était pour moi un sujet d'étude sans cesse renouvelé, que cette jolie personne dans tout l'épanouissement de sa jeunesse, dans toute la fraîcheur de ses vingt ans. Grande et svelte, la toilette lui allait bien, et elle portait les dernières créations avec le goût exquis d'une Parisienne. Jamais rien de heurté ou de criard, elle savait se garder des exagérations, et ses costumes avaient à la fois quelque chose de correct et d'harmonieux qui faisait plaisir à voir.

Je me souviens encore d'un délicieux vêtement printanier, qui fut pour mon sujet un véritable triomphe. Aussi, les jeunes filles, ses compagnes, cachaient-elles mal leur dépit sous des compliments aigre-doux.

De leur côté, les jeunes gens, qui ont volontiers l'enthousiasme facile, n'avaient pas l'air de se soucier d'aller brûler leurs ailes à ce brillant météore.

Il y avait là des pôles contraires. C'était plus qu'il n'en fallait pour piquer ma curiosité.

Belle, riche et instruite, me disais-je, pourquoi cette jeune personne, qui semble avoir tout pour être aimée, fait-elle le vide autour d'elle?

Pourquoi?

Parce qu'enfant elle fut désobéissante et volontaire, fière et entêtée; parce que plus tard on a toujours fait appel à son intelligence et jamais à son cœur; parce qu'on n'a pas provoqué chez elle ces élans généreux qui sont, à un si haut degré, l'apanage de son sexe.

Aussi ce n'est plus une femme, mais une artiste, discutant beaux-arts, littérature et musique, et planant si bien au-dessus de nos terrestres préoccupations, qu'elle ne sait rien de la vie réelle.

Jamais elle n'eut un bon regard pour ses inférieurs, ni une bonne parole pour les indigents; jamais la pitié n'adoucit son œil noir, dur comme une lame d'acier.

Aussi, pour la satisfaction des besoins intimes de son cœur, elle attend depuis vingt ans le prince charmant ou l'oiseau bleu.

Ils ne sont pas venus: pauvre fille!

LE CARRIER.

LO TSENÉVO

II. Lo traizadzo et lo batioradzo.

Quand on a messenà, que la fin d'Où approuitse
Lo momeint est venu dè retornà pè l'outse,
Kà lo tsenévo' a cru, l'est bio grand, l'est prào màò,
Ne lo faut pas laissi pe grandteimps àò sélào.
On attein d'on bio dzo po s'ein allà lo trairè,
Mà cein n'est pas ézi coumeint on porrà crairè,
Surtot se l'a fé set; faut sè bailli dào mau
Po l'avài pè pognès; mà quand ye faut, ye faut!
Faut tsouyi sè z'haillons, kà cé tsenévo tatsè
Et po poài preservà sè tsaussès, on s'attatsè
On fàordài per dévant, poui faut fére atteinchon

Dè ne pas mécllià lo brougnon
Ni lo màcllio avoué la fémalla;
Kà po que la reta sàì balla,
Faut triyi tot cein avoué soin
Po pas fére ovradzo dè tsin.

S'on laissè dào màcllio po granna
Lo faut pas traire à la banbanna,
Mà tsouyi dè lo pas trossà,
Que lè grans séyont preservà.
Cé macllio' àò màlo, c'est cliào piantès
Epaissès, fortès, grossès, grantès,
Que portont granna. Lo brougnon
Est minçolet, tot botasson,
Tandi que lè dagnès fémallès
Sont finnès, draitès, grantès, ballès.
L'est cliào que faut surtot soigni
Sein lè trossà, ni lè mailli.
Lè faut don preindre avoué prudeince,
Fèrè dái pognès ein concheince,
Et su sa chòqua, son solà,
Lè sécàorè, po lào doutà
La terra que tint ài racenès,
Que dái s'ein allà dè tsaquenès;
Poui perque bas, tot balameint,
L'ena su l'autre, ein lè cràiseint,
Lè z'aguelhi coumeint on X;
Mà por allà hiaut, ma fàì: nize!
A mein dè tot fèrè vélà.

Quand lo tsenévo perque bas
Est trait, lo faut, dagne pè dagne,
Etairè rà pè la campagne,
Et lo laissi à l'air dào teimps
Sè nézi, po veni casseint.
S'on tràove on prà tant sàì pou marè
L'est cein que faut choisi, kà parè
Que lo tsenévo nézè mi
A l'humido qu'à la sàiti.
Dè teimps ein teimps, avoué 'na pertse
Ao bin l'hàta d'on raté bertse

Que per dézo faut einfatà,
 On lo virè dè l'autra pà....
 Lo faut, après, sailli dè l'herba,
 Lo mettre ein manào poui ein dzerba,
 Et lo menà vai la maison,
 Lo dressi contrè l'éboiton,
 Lo fémé, lè mourets, lè portès,
 Lè z'adzès, contrè totès sortès
 D'affère à redou dào sèlào,
 Po lo chetsi lo mi qu'on pào ;
 Et à l'avri de 'na baraqua,
 Preindrè lo batioret, la braqua,
 Braquà, batorà à tsavon
 Lo gros màclli, lo fin brougnon ;
 Et s'ein batioreint cein trevougne,
 D'on coup dè viàodze su 'na grougne,
 On frantsè lo gros bet tràò du
 Que n'est tot parài què rebu.
 Adon, faut ourè quinna chetta
 Cein vo fà quand tsaqiè pernetta
 Sè met à maniyl l'uti :
 L'est on concert à grand trafi
 Yò la braqua zonnè la basse ;
 Lo batioret, que la dépasse
 Po lo brelan, fà lo ténor,
 Tandì que lè fenne à lào tor,
 Font lè partiès dè clérinettes
 Ein faseint remò à lào tapettès ;
 Enfin quiet ! y'a mè dè boucan
 Qu'à dix cabarets àò bounan.
 Se fà pas tsaud, cauquies dzévallès
 Dè bou set et on part d'étallès
 Que bourlont dein lo fond dào crào
 Porront reimplaci lo sèlào,
 Kà lo tsenèvo ne sè trosse
 Què quand l'est bin set, et po gosse
 Faut dào fù, sinon on bio dzor,
 A mein qu'on lo chetsài àò for.

(A suivre.)

C.-C. D.

Madame Jungo, détenteur du café de l'Hôtel-de-Ville, à Fribourg, nous adresse les lignes suivantes :

« Monsieur le Rédacteur,

Les habitués de mon café ont eu déjà plusieurs contestations, discussions, etc., sur l'origine du mot *cordonnier*, pour désigner celui qui fait et raccommode les souliers, les bottes, etc., en un mot la chaussure en général. Pourquoi ne l'appelle-t-on pas *chaussurier*, *bottinier*, *soulièrier*, etc., au lieu de *cordonnier*, qui n'a aucun rapport avec soulier ? D'où vient ce mot?... Vous me feriez plaisir, Monsieur, de mettre quelques lignes en réponse dans votre intéressant *Conteur vaudois*.

Dans cette attente, etc. »

Les explications que Larousse donne à ce sujet nous paraissent parfaitement claires :

« L'étymologie qu'on a proposée du mot *cordonnier*, en le faisant dériver de *cordon*, est évidemment inacceptable. Il suffit, pour s'en convaincre, de citer les formes anciennes du mot *cordouanier*, *cordounier*, *corduennier*, qui n'ont pu provenir de *cordon*. *Cordonnier* vient, en effet, d'un vieux mot, *cordouan*, qui désignait le cuir et surtout celui de Cordoue. C'est ainsi que le métier de cordonnier a été caractérisé par le nom de la principale matière qu'il employait. »

Un de nos abonnés a retrouvé, dans de vieux papiers, un numéro de l'*Observateur du Jura*, se publiant à Porrentruy en 1838, où nous lisons, sous la rubrique : *Canton des Grisons*, ces curieux renseignements :

« La commission militaire fédérale fait dans son rapport à la diète le plus triste tableau de la dernière inspection des milices de ce canton. Quoique pour faciliter les choses, la commission eut consenti à ce que l'inspection eût lieu par détachements sur plusieurs points différents, une grande partie des hommes manquait dans les rangs, et ceux qui étaient présents étaient presque tous des remplaçants, vieillards et enfants, tandis que les véritables soldats étaient là comme spectateurs. La troupe n'était ni armée, ni équipée ; elle n'était pas même organisée par compagnies, et quant à l'instruction, il n'en était pas question, les tambours et les trompettes seuls étaient bien exercés (le contingent grison fait donc au moins *du bruit* ; c'est déjà un point capital aujourd'hui). La commission conclut, et le vorort avec elle : 1° A ce que la loi militaire cantonale soit soumise à une révision dans le courant de 1839 ; 2° A ce qu'une nouvelle inspection ait lieu en 1841 ; 3° A ce que de semblables inspections aient lieu d'année en année, jusqu'à ce que le canton se soit mis en règle. »

Que deviendrait notre neutralité, notre attitude militaire, si nous n'avions pas fait dès lors des progrès immenses dans ce domaine. Il faudrait se borner, en cas de guerre entre nos puissants voisins, à mettre cet écriteau à la frontière : *Défense de passer*, plutôt que de faire les frais inutiles d'une mise sur pied.

Un visiteur égoïste.

Sous ce titre, M. Lucien Ducommun, publie, dans le *Réveil* de Neuchâtel, un article fort spirituel auquel nous empruntons les passages suivants :

Hier, j'étais au travail, me hâtant de profiter d'un moment d'inspiration passagère, et plongé dans mes papiers jusqu'au cou. On frappe à ma porte, et je vois un Monsieur que je reconnais vaguement pour l'avoir rencontré la semaine passée à une soirée où j'eus l'imprudence de causer longuement avec lui, et où il me promit, sans que je l'invitasse, de ne pas tarder à venir me faire une visite. Ce Monsieur s'avance vers moi tout souriant, me serre une main... que je ne lui tendais pas, et il était déjà assis avant que j'eusse songé à lui offrir un fauteuil.

J'étais un peu contrarié ; mais je tâchai de n'en rien faire voir, et j'entamai la conversation, en y mettant les formalités d'usage. — Je sentais l'inspiration du moment se calmer et s'éteindre, et cette foule d'idées qu'elle entraîne à sa suite, s'envoler les unes après les autres : il me semblait que ma plume et mon papier m'attiraient doucement par derrière. « Espérons qu'il s'en ira bientôt, me disais-je, il aura sans doute assez d'esprit pour voir qu'il me gêne ». — Mais bien peu de gens ont cet esprit-là et mon homme ne parlait nullement de s'en aller. Au bout de vingt minutes la conversation était tombée par degrés. Je baillai, il bailla !

— On est bien dans vos fauteuils, dit-il, en façon de sentence, et il se renfonça.